

Réf: Dossier N° : 54569

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE PRESTATIONS EXPRESS » en abrégé «SO.P.EX »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE, IMMEUBLE N'GUESSAN,
21 BP 1587 ABJ 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE PRESTATIONS EXPRESS » en abrégé
«SO.P.EX ».

Objet: négoce des produits ligneux, achat et vente de véhicules d'occasion, location de véhicules, vaisselles, chaises; bâches, sono, etc. et pour la réalisation de l'objet social:

toutes activités commerciales, mobilières ou immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou connexe sous toutes ses formes

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO N'DOTRE, IMMEUBLE N'GUESSAN,
21 BP 1587 ABJ 21

GERANT: Madame KRA AMENAN CAROLINE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25073 du 20/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22243 du 20/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

